

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00478

Numéro SIREN : 404 874 273

Nom ou dénomination : SCOP INSTEP

Ce dépôt a été enregistré le 12/11/2020 sous le numéro de dépôt 14302



**② BILAN — PASSIF avant répartition**

DGFIP N° 2051-SD 2020

Désignation de l'entreprise INSTEP FORMATION

Néant  \*

Exercice N

Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....617 264.....)		DA	617 264
Primes d'émission, de fusion, d'apport, .....)		DB	
Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="EK"/> )		DC	
Réserve légale (3)		DD	690 918
Réserves statutaires ou contractuelles		DE	1 444 785
Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="B1"/> )		DF	
Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="Ej"/> )		DG	
Report à nouveau		DH	(232 875)
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	(205 270)
Subventions d'investissement		DJ	96 097
Provisions réglementées *		DK	
<b>TOTAL (II)</b>		DL	2 410 919
Produit des émissions de titres participatifs		DM	450 000
Avances conditionnées		DN	
<b>TOTAL (III)</b>		DO	450 000
Provisions pour risques		DP	
Provisions pour charges		DQ	
<b>TOTAL (III)</b>		DR	
Emprunts obligataires convertibles		DS	
Autres emprunts obligataires		DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	1 250 511
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="E1"/> )		DV	414 477
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	782 106
Dettes fiscales et sociales		DY	1 042 126
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	25 431
Autres dettes		EA	977 404
Produits constatés d'avance (4)		EB	841 519
<b>TOTAL (IV)</b>		EC	5 333 574
Ecart de conversion passif *		ED	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>		EE	8 194 493
Compte régular.		EF	
Écart de réévaluation incorporé au capital		EB	
Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
Écart de réévaluation libre		ID	
Réserve de réévaluation (1976)		IE	
Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		IF	36 937
Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	4 021 504
Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	4 300

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFiP N° 2052-SD 2020

Désignation de l'entreprise : _____		Exercice N		Niveau <input type="checkbox"/> *
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Ventes de marchandises *	FA	2 825	FB	FC 2 825
Production vendue	{ biens * services *	FD	FE	FF
		FG	FH	FI 8 279 422
Chiffres d'affaires nets *	FJ	8 282 247	FK	FL 8 282 247
Production stockée *				FM
Production immobilisée *				FN
Subventions d'exploitation				FO 994
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP 115 386
Autres produits (1) (11)				FQ 90
Total des produits d'exploitation (2) (1)				FR 8 398 718
Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS 82 009
Variation de stock (marchandises)*				FT 5 678
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 3 072 549
Impôts, taxes et versements assimilés *				FX 420 546
Salaires et traitements *				FY 3 492 611
Charges sociales (10)				FZ 1 031 437
DOTATIONS D'EXPLOITATION	{ - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA 223 518
		Sur actif circulant : dotations aux provisions * Pour risques et charges : dotations aux provisions		GB 15 066
Autres charges (12)				GC
Total des charges d'exploitation (4) (11)				GD 144 859
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - III)</b>				GE 8 488 273
<i>opérations en commun</i>				
Bénéfice attribué ou perte transférée *				GF (89 555)
Perte supportée ou bénéfice transféré *				GG
Produits financiers de participations (5)				GH (III)
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GI (IV)
Autres intérêts et produits assimilés (5)				GJ
Reprises sur provisions et transferts de charges				GK
Différences positives de change				GL 20 910
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GM 100 000
Total des produits financiers (V)				GN 120 910
Dotations financières aux amortissements et provisions *				GO
Intérêts et charges assimilés (6)				GP 217 486
Différences négatives de change				GQ
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GR 217 486
Total des charges financières (VI)				GS
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (IV - VI)</b>				GT 217 486
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - III - IV + V - VI)</b>				GU 217 486
				GV (96 576)
				GW (186 131)







# RAPPORT DE GESTION EXERCICE 2019

**Chers associés,**

**N**ous sommes réunis en Assemblée Générale annuelle pour vous rendre compte de l'activité de la société coopérative SCOP INSTEP dite INSTEP FORMATION et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2019, ainsi que pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Notre Commissaire aux Comptes vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité et la sincérité des comptes qui vous sont présentés.

L'objet social de notre Société est ainsi défini à l'article 4 des statuts :

« L'insertion, la formation, la qualification et la formation en apprentissage et toutes activités annexes, connexes ou complémentaires s'y rattachant directement ou indirectement, ainsi que toutes opérations civiles, commerciales, industrielles, mobilières, immobilières, de crédit, utiles directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social ainsi défini »

L'exercice 2019 s'est déroulé du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019.

# CONSEIL D'ADMINISTRATION RENOUVELLEMENT

<i>ADMINISTRATEURS</i>	<i>FONCTION</i>
Monsieur Pierre THOMAS	PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Monsieur Christian SIMON	DIRECTEUR GENERAL DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
Monsieur Jean-Clément HENNEBERT	RESPONSABLE INFORMATIQUE
Monsieur Fabrice LALY	CHARGE DE MISSIONS
Monsieur Fabrice MAILLET	RESPONSABLE DE FORMATION DOMAINE HRT
Monsieur Saâd KHRIFI	RESPONSABLE DE FORMATION ET DE DEVELOPPEMENT DOMAINE BATIMENT TRAVAUX PUBLICS
Madame Jocelyne COTTINET	FORMATRICE
Monsieur Laurent FOUCHE	DIRECTEUR DU SECTEUR HRT
Monsieur Romuald CODRON	FORMATEUR

# DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

Conformément au projet d'entreprise adopté à l'assemblée générale ordinaire annuelle de 1997, les différents centres ont réalisé des actions de formation au sein **de Domaines et de Centres**.

Les problématiques sociales, professionnelles et économiques, qui s'adressent à des publics identifiés, se concrétisent par des objectifs d'intervention négociés avec les commanditaires publics ou privés.

La mise en œuvre de ces objectifs d'intervention se contractualise par une démarche pédagogique adaptée (individualisation) et négociée entre les apprenants, les commanditaires, et l'équipe pédagogique et administrative permanente.

# LES SITES

## Territoire Flandre littoral :

- Dunkerque
- Saint Omer
- Hesdin - Marconne

## Territoire de Lille Métropole :

- Lille rue de Bouvines
- Lille rue des Montagnards
- Lille rue de Crespel
- Tourcoing
- Halluin
- Seclin

## Territoire Artois Douaisis

- Liévin avenue Arthur Lamendin
- Liévin rue de Bourbaki
- Fouquierès-Lès-Lens
- Béthune
- Douai
- Lambres lez Douai
- Somain
- Masny

## Territoire du Hainaut Thiérache

- Valenciennes
- Saint Saulve
- Maubeuge
- Fourmies
- Avesnes sur Helpe
- Cambrai
- Caudry

## Territoire de la Picardie :

- Amiens
- Ham
- Chauny
- Abbeville
- St Quentin
- Laon

# LES STAGIAIRES ACCUEILLIS

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2019, INSTEP Formation a accueilli :  
**6 841 stagiaires** et réalisé **949 350 heures/stagiaires** en centre de formation.

Les personnes suivies, au sein d'INSTEP Formation, dans les différents dispositifs de formation et d'accompagnement se répartissent ainsi par statut :

NOMBRE DE STAGIAIRES	2019	2018	2017	2016
<i>Statut des stagiaires à l'entrée en formation</i>				
- Salariés	89	127	145	202
- Demandeurs d'emploi	6 707	5 310	6 915	7 874
- Autres statuts (étudiant, femme au foyer, scolarisé)	45	12	8	5
<b>TOTAL</b>	<b>6 841</b>	<b>5 449</b>	<b>7 068</b>	<b>8 081</b>

NOMBRE D'HEURES / STAGIAIRES	2019	2018	2017	2016
<i>Statut des stagiaires à l'entrée en formation</i>				
- Salariés	8 047	7 948	7 164	11 696
- Demandeurs d'emploi	940 671	624 005	1 113 991	1 105 580
- Autres statuts (étudiant, femme au foyer, scolarisé)	632	501	626	656
<b>TOTAL</b>	<b>949 350</b>	<b>632 454</b>	<b>1 121 781</b>	<b>1 117 932</b>

# LE PERSONNEL

Au cours de l'exercice 2019 et jusqu'à la date du présent rapport,

**17 personnes**, après s'être vues proposer un contrat à durée indéterminée, ont demandé la qualité d'associé :

**2019** : Bérengère MASSON, Pierre REYNAERT, Laura DESPRIET, Didier PRUM, Sabrina, CLABAUX, Francisca SANTINI, Dominique DESRUMAUX, Frédéric MARYNIAK, Ségolène THOMAS, Marie Léonie GBEKEHI, Fanny TAVERNIER

**2020** : Freddy CARLIER, Oldrich JASKULA, Dounia NEHAD, Christophe HOUITTE, Nadège VAN CAENEGEM, et Florence VAN CANNEYT

## 7 Sociétaires ont quitté l'entreprise :

Jérôme BLANCHARD – Rachida ZAZOUA – Jean François COLLARD – Danny D'AMORE – Valérie FLEURY – Daniel RAMBUR – Laura BAUDUIN – Virginie DECOMBLE

**Au 31 décembre 2019**, le personnel d'INSTEP Formation se compose de 167 personnes, correspondant à 160 ETP (145 ETP en moyenne en 2019)

### Répartition des effectifs par nature de contrat de travail (CDD, CDI) en équivalent Temps Plein

Somme en ETP	Sexe		Total 2019
	Féminin	Masculin	
Type contrat			
CDD	39	40	79
CDI	53	28	81
<b>TOTAL</b>	<b>92</b>	<b>68</b>	<b>160</b>

### Répartition des effectifs par catégorie professionnelle (en équivalent Temps Plein)

Somme en ETP	SEXE		TOTAL 2019	Comparaison		
	Féminin	Masculin		2018	2017	2016
Qualification			2019	2018	2017	2016
- cadre de direction	1	2	3	3	4	4
- dirigeant	0	1	1	1	1	1
- Cadres Pédagogiques	4	4	8			
- personnel administratif	25	2	27	25	20	25
- Chargés de relations	9	3	12	12	13	14
- Formateur(trice)	53	56	109	89	75	75
<b>TOTAL</b>	<b>92</b>	<b>68</b>	<b>160</b>	<b>113</b>	<b>161</b>	<b>111</b>

**Répartition des coopérateurs par catégorie professionnelle**  
(en nombre de salariés)

NOMBRE DE PERSONNES	Sexe		Total 2019
	Féminin	Masculin	
Qualification			
- Formateur(trice)	21	16	37
- Chargés de relations	10	3	13
- Dirigeant	0	2	2
- Cadre de direction	1	2	3
- Cadres Pédagogiques	4	2	6
- Administratif	21	1	22
	57	26	83

Nous avons recruté 17 personnes pour garantir la stabilité des activités et rajeunir la moyenne d'âge en tenant compte des métiers.

## FORMATION

Comme tous les ans, un plan de formation a été développé en 2019

Les actions de formation représentent une dépense de 63 629 € soit 1.8 %, alors que l'obligation conventionnelle est de 2.5 %.

Depuis plusieurs années, l'effort, à travers le plan de formation, est supérieur à l'obligation légale, cette année était plus modérée.

A noter que maintenant tous les versements aux organismes sont mutualisés.

Nous avons un plan de développement des compétences 2020-2022 extrêmement conséquent.

# ACTIONS DEVELOPPEES EN 2019

## VIE COOPERATIVE

La vie coopérative est, pour INSTEP FORMATION, un enjeu majeur, gage de stabilité et porteur de progrès.

La direction générale est impliquée de façon importante dans le mouvement coopératif.

En général deux assemblées générales sont tenues par an ; une en début d'année, l'autre en juin.

# LES MOYENS ET LES INVESTISSEMENTS NOUVEAUX

Il n'y a pas eu d'achat majeur. A noter le renouvellement du matériel informatique en location en fin d'année

## COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE 2019

Le chiffre d'affaires net de 2019 a augmenté de 22 % hors sous-traitance.

Les charges ont été maîtrisées en conséquence, mais nous devons augmenter les activités qualifiantes qui font accroître nos marges.

En 2019, nous avons modifié les statuts pour ajouter la formation d'apprentis à notre activité

# PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

## I - LE BILAN

### **A/ ACTIF**

♦ L'actif immobilisé net (Valeurs brutes - Amortissements) est d'un montant de **3 254 288 €**

Il se décompose en ↗

1. Immobilisations incorporelles	0 €
2. Concessions, brevets et droits similaires	1 848 €
3. Fonds commercial	421 851 €
4. Immobilisations corporelles	2 616 319 €
5. Immobilisations en cours	0 €
6. Immobilisations financières	214 271 €

♦ L'actif circulant représente **4 940 205 €**

se décomposant en ↗

1. En cours	0 €
2. Stocks marchandises	0 €
3. Avance et acomptes sur commandes	0 €
4. Créances clients	3 947 249 €
5. Capital restant à verser	0 €
6. Créances diverses	396 996 €
7. Disponibilités et valeurs placées	328 850 €
8. Charges constatées d'avance	267 111 €

Le montant des créances douteuses s'élève à **55 801 €**

♦ Le montant total de l'actif s'élève à **8 194 493 €**

## **B/ PASSIF**

♦ Les capitaux propres s'élèvent à **2 410 919 €**  
 ♦ Autres fonds propres **450 000 €**  
 ♦ Provisions pour risques **0 €**

dont ↗

• Capital	<b>617 264 €</b>
• réserves tenant lieu de provision pour investissement	<b>2 135 703 €</b>
• subventions d'équipement	<b>96 097 €</b>
• report à nouveau	<b>(232 875) €</b>
• résultat	<b>(205 270) €</b>

♦ Les dettes s'élèvent à **5 333 574 €**

dont ↗

• dettes auprès des établissements de crédit	<b>1 250 511 €</b>
• URSCOP emprunt	<b>0 €</b>
• comptes courants d'associés	<b>218 338 €</b>
• réserve spéciale de participation	<b>173 969 €</b>
• dettes fiscales et sociales	<b>1 042 126 €</b>
• dettes sur immobilisations et comptes rattachés	<b>25 431 €</b>
• titres participatifs SOCODEN	<b>22 170 €</b>
• fournisseurs	<b>782 106 €</b>
• autres dettes ( <i>mobilisation de créances</i> )	<b>977 404 €</b>
• produits constatés d'avance	<b>841 519 €</b>

♦ Le total des dettes à plus d'un an est de **1 312 070 €**

♦ Le montant total du passif s'élève à **8 194 493 €**

## II - LE COMPTE DE RESULTAT

♦ Les produits d'exploitation s'élèvent à **8 398 718 €**  
 dont ↗

Le chiffre d'affaires (sous-traitance comprise) se répartit selon les principales sources de la façon suivante :

1. Région	<b>78.7 %</b>
2. Pôle Emploi	<b>9.8 %</b>
3. Conseil Départemental	<b>3.5 %</b>
4. Entreprises	<b>2.1 %</b>
5. Caisse des dépôts	<b>2 %</b>
6. Autres OF	<b>1.8 %</b>
7. FSE	<b>1.5 %</b>
8. AGEFIPH, OFII	<b>0.5 %</b>
9. Autres	<b>0.1 %</b>

♦ Les charges d'exploitation s'élèvent à **8 488 273 €**

dont ↗

1. Achats de marchandises ( <i>Achats du restaurant</i> )	<b>82 009 €</b>
2. Variation de stock	<b>5 678 €</b>
3. Achats et charges externes	<b>3 072 549 €</b>
4. Impôts taxes et versement assimilés	<b>420 546 €</b>
5. Salaires et traitements	<b>3 492 611 €</b>
6. Charges sociales	<b>1 031 437 €</b>
7. Amortissements et provisions	<b>238 584 €</b>
8. Autres charges de gestion courante	<b>144 859 €</b>

♦ Le résultat d'exploitation s'élève donc à **(89 555) €**

Le résultat financier s'élève à **(96 576) €**

Le résultat exceptionnel à **(19 139) €**

L'impôt sur les sociétés à **0 €**

♦ Le résultat net est de **(205 270) €**

# PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Il est proposé d'affecter le résultat en report à nouveau

## MONTANT DU CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2019

Le capital social au 31 décembre 2019 était de **617 264 €**. Il était réparti ainsi entre les sociétaires

- **616 944 €** aux sociétaires salariés
- **160 €** à l'Union Régionale des SCOP
- **160 €** à SOCODEN

A NOTER : les parts valent 13.42 Euros en valeur de remboursement.

## ADMISSION DE NOUVEAUX ASSOCIES

**Pour rappel :**

L'AGAO du 03 octobre 2019 et L'AGOE du 06 mars 2020 avaient admis les sociétaires suivants :

Pierre REYNAERT	Florence VAN CANNEYT
Laura DESPRIET	Nadège VAN CAENEGEM
Bérengère MASSON	Christophe HOUITTE
Didier PRUM	Dounia NEHAD
Sabrina CLABAUX	Oldrich JASKULA
Francisca SANTINI	Freddy CARLIER,
Dominique DESRUMAUX	Fanny TAVERNIER
Frédéric MARYNIAK	Marie Léonie GBEKEHI
Ségolène THOMAS	

# PERTE DE LA QUALITE D'ASSOCIE

Perte de la qualité d'associé, depuis l'AG du 03/10/2019 et jusqu'à la date du présent rapport, pour 6 personnes :

– Jean François COLLARD – Danny D'AMORE – Valérie FLEURY – Daniel RAMBUR –  
– Laura BAUDUIN – Marie Paule BECQ HERAS – Virginie DECOMBLE

## FILIALES ET PARTICIPATION

**SARL COEF3 – siège social : 45 rue Jean Goude – 59400 Cambrai**  
**Activité : insertion, formation, qualification**

• CA 2019	<b>199 259 €</b>
• Résultat	<b>18 756 €</b>
• Situation nette	<b>43 863 €</b>
• Actif immobilisé brut	<b>170 314 €</b>
• Montant de la participation	<b>9 980 €</b>
• Part de capital détenu :	<b>99 %</b>

Sur COEF3, nous avons ramené la structure à l'équilibre même si nous avons abandonné une partie de notre créance

**SARL IMMOCOOP HdF – siège social : Rue Vauban – Zone du Lobel 62540**  
**ARQUES**

• CA 2019	<b>83 319 €</b>
• Résultat	<b>(8 188) €</b>
• Situation nette	<b>83 811 €</b>
• Actif immobilisé brut	<b>459 600 €</b>
• Montant de la participation	<b>12 000 €</b>
• Part de capital détenu :	<b>13.04 %</b>

## LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

### DISPOSITIONS RELATIVES AUX REINTEGRATIONS DE FRAIS VISES A L'ARTICLE 39-4 DU CODE GENERAL DES IMPOTS

Conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code (charges somptuaires).

#### TABLEAU DES DELEGATIONS :

Néant

#### DIRIGEANTS :

- Président du Conseil d'Administration : **Pierre THOMAS**
- Directeur Général : **Christian SIMON**

# LISTE DES MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats ou fonctions exercées dans d'autres sociétés commerciales par les mandataires sociaux :

- **Christian SIMON, Directeur Général, Directeur Administratif et Financier**

exerce également les fonctions de :

- Gérant de la SARL COEF3

- **Pierre THOMAS, Président du Conseil d'Administration**

exerce également les fonctions de :

- Gérant SARL IMMOCOOP

# DELAI DE REGLEMENT CLIENT ET FOURNISSEUR

INSTEP Exercice 2019	Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures <u>recues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranche de retard de paiement</b>												
Nombres de factures concernées	285					67	109					332
Montant total des factures concernées (TTC)	453 655,46 €	39 500,06 €	25 199,65 €	1 176,30 €	51 835,55 €	117 711,56 €	1 281 565,05 €	151 313,76 €	103 138,08 €	100 724,16 €	221 230,40 €	576 406,40 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	14,12%	1,23%	0,78%	0,04%	1,61%	3,66%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)							15,47%	1,83%	1,25%	1,22%	2,67%	6,96%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre de factures exclues	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Montant total des factures exclues (TTC)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)</b>												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : X - Délais légaux						- Délais contractuels : X - Délais légaux					

# CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 225-38 DE LA LOI SUR LES SOCIETES COMMERCIALES

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention donnant lieu à application de l'article 225-38 de la Loi sur les Sociétés Commerciales. Des conventions ont été passées avec la SARL COEF3, mais l'ont été à des conditions normales et courantes :

Nature de la Convention	COEF.3
compte courant débiteur	322 272 €
Frais de gestion	15 065 €

Les conventions conclues avec les administrateurs (contrats de travail, remboursements de frais) l'ont été, elles aussi, à des conditions normales et courantes. A noter que les fonctions des administrateurs ne donnent pas lieu à rémunération.

## ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Nous avons un carnet de commande plein jusque mi 2021.

Notre enjeu est de trouver plus de stagiaires et de les faire rester plus longtemps.

Nous devons surveiller les foyers de pertes. Nous nous préparons à la formation à distance.

## INFORMATION SUR L'ACTIVITE DURANT LE COVID

Avant la crise du Coronavirus l'activité prévisionnelle était prévue à 12 Millions.

INSTEP Formation a été contraint de fermer lors de la demande de confinement par les autorités.

Nous avons pris plusieurs mesures qui nous ont permis d'affronter cette période. Nous sommes passés sur la base d'un horaire de 23 heures semaine. Les personnels administratifs ont dans la mesure du possible été mis en télétravail. Nous avons mis en place des formations à distances.

L'hypothèse que nous avons chiffrée est un niveau d'activité de 80 pour cent par rapport au budget initial, le reste étant reporté sur 2021.

Nous avons fait une demande de Prêt Garanti par l'Etat et avons obtenu un prêt de 800 k€.

# INFORMATIONS COOPERATIVES

**Tableau récapitulatif : Evolution du sociétariat - Résultats et modalités de répartition - Montant des intérêts au capital**

1 – CAPITAUX PROPRES EN FIN D'EXERCICE	EXERCICE CLOS AU 31/12/2019	EXERCICE CLOS AU 31/12/2018	EXERCICE CLOS AU 31/12/2017	EXERCICE CLOS AU 31/12/2016	EXERCICE CLOS AU 31/12/2015	EXERCICE CLOS AU 31/12/2014
<i>Nombre de parts</i>	38 579	39 018	39 559	36 999	36 341	39 061
<input type="checkbox"/> Capital social	617 264	624 288	632 944	591 984	581 456	624 976
- associés salariés : capital a	616 944	623968	632 624	591 624	581 136	62 656
- associés extérieurs : capital b	320	320	320	320	320	320
<input type="checkbox"/> Réserve légale						
- dont RL PPI						
<input type="checkbox"/> Fonds de développement						
- dont fonds de développement PPI						
- autres capitaux propres						
- valeur de rembourse de la part	13.42	14.63	16	16	13.02	11.70
<b>2 – RESULTATS</b>						
<input type="checkbox"/> Résultat brut avant IS	(205 270)	(232 875)	579 864	633 320	189 782	-66 161
<input type="checkbox"/> Montant de l'IS				15 628	0	0
<input type="checkbox"/> Résultat net (Excédents nets de gestion)	- 205 270	-232 875	579 864	633 320	189 782	--66 161
Répartition des ENG						
<input type="checkbox"/> Part travail			247 170			
- dont RSP			247 170			
<input type="checkbox"/> Réserves			247 170			
- dont PPI			247 170			
<input type="checkbox"/> Dividende						
- dividende par part						
<b>3 – PERSONNEL</b>						
Effectif des salariés employé en fin d'exercice	160	130	113	161	116	111
- dont associés	83	77	83	81	77	91
Taux de sociétariat	58 %	59 %	73%	50%	66%	71%
Montant de la masse salariale	3 505 931	2 643 352	3 603 824	3 231 824	2 707 038	3 505 146



**SA SCOP INSTEP**

70 rue de BOUVINES

59000 LILLE

A l'assemblée générale de la société SA SCOP INSTEP,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SA SCOP INSTEP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration du 21 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

---

Nadia HAMMAMI Commissaire aux comptes  
SA SCOP INSTEP



## ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes.

Votre société procède à chaque clôture à l'évaluation des factures clients à émettre.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, j'ai vérifié le caractère approprié des règles et méthodes comptables utilisées pour cette évaluation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

## ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels, des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

## ***Informations relatives au gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.



## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

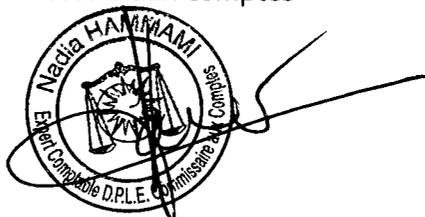
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

A ROUBAIX,  
Le 23 Septembre 2020

Nadia HAMMAMI  
Commissaire aux comptes



## Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

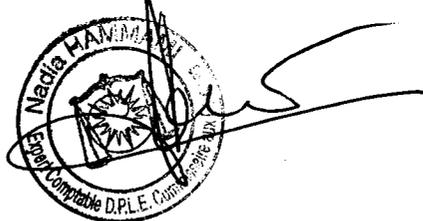
### ANNEXE AU RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A ROUBAIX,

Le 23 SEPTEMBRE 2020



---

Nadia HAMMAMI Commissaire aux comptes  
SA SCOP INSTEP

Liase 20 IS RN 1

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

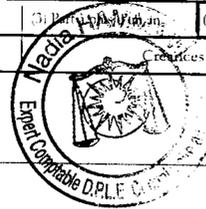
①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2020

Désignation de l'entreprise :		INSTEP FORMATION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1   2	
Adresse de l'entreprise		70 RUE DE BOUVINES BP 80041 70 rue de Bouvines 59000 LILLE 59007 LILLE CEDEX		Durée de l'exercice précédent *		1   2	
Numéro SIRET *		4   0   4   8   7   4   2   7   3   0   0   2   5   7		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N clos le, <b>3   1   1   2   2   0   1   9  </b>	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	15 336	AG	13 488	1 848	
	Fonds commercial (1)	AH	421 851	AI		421 851	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN	239 155	AO		239 155	
	Constructions	AP	3 917 416	AQ	1 767 899	2 149 518	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	154 853	AS	122 347	32 506	
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 251 339	AU	1 056 199	195 140	
Avances et acomptes	AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES 2	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	29 906	CV	12 425	17 481	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD	8 423	BE		8 423	
	Prêts	BF	100 062	BG		100 062	
Autres immobilisations financières *	BH	88 305	BI		88 305		
TOTAL (II)		BJ	6 226 646	BK	2 972 358	3 254 288	
ACTIF CIRCULANT STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	4 003 050	BY	55 801	3 947 249	
	Autres créances (3)	BZ	396 996	CA		396 996	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	48 717	CE		48 717	
Disponibilités	CF	280 133	CG		280 133		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	267 111	CI		267 111	
	TOTAL (III)	CJ	4 996 006	CK	55 801	4 940 205	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (IV+V+VI)		CO	11 222 652	CU	3 028 159	8 194 493	
Remonts (1) Dont droit au bal		CP		CR			
Classe de réserve de propriété : *							
Immobilisations							
Stocks :							

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le notice n° 2-32



②

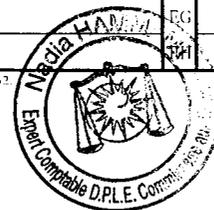
**BILAN — PASSIF avant répartition**

DGFIP N° 2051-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		INSTEP FORMATION		Néant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 617 264...)	DA			617 264
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD			690 918
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			1 444 785
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )	DG			
	Report à nouveau	DH			(232 875)
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI			(205 270)
	Subventions d'investissement	DJ			96 097
	Provisions réglementées *	DK			
		<b>TOTAL (I)</b>	DL		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			450 000
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			450 000
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			1 250 511
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV			414 477
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			782 106
	Dettes fiscales et sociales	DY			1 042 126
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			25 431
	Autres dettes	EA			977 404
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			841 519
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC			5 333 574
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE			8 194 493
RENVOLS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	IF			36 937
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	IG			4 021 504	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	IH			4 300	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



SAGE Expert-comptables Janvier 2020 - Etat prévisionnel

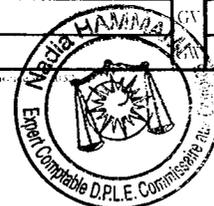
**③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>INSTEP FORMATION</u>				Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 825	FB	FC	2 825	
	Production vendue	} biens *	FD		FE	FF	
			} services *	FG	8 279 422	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		8 282 247	FK	FL	8 282 247
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	994	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	115 386	
	Autres produits (1) (11)				FQ	90	
		Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	8 398 718	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	82 009	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	5 678	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	3 072 549	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	420 546	
	Salaires et traitements *				FY	3 492 611	
	Charges sociales (10)				FZ	1 031 437	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	223 518	
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *	GC	15 066			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD					
	Autres charges (12)	GE	144 859				
		Total des charges d'exploitation (4) (II)	GF	8 488 273			
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>							
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GII			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	20 910		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	100 000		
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
	Total des produits financiers (V)	GP	120 910				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	217 486		
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
	Total des charges financières (VI)	GU	217 486				
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>							
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II - III - IV + V - VI)</b>							
				GV	(96 576)		
				GW	(186 131)		

RENSEIGNER les opérations de 2019. \* Les opérations de contrepartie entre entreprises sont déduites dans le bilan.



SAGE Experts-comptables Janvier 2020 - Etat préparatoire

④

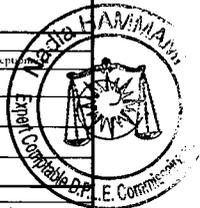
COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		INSTEP FORMATION		Néant <input type="checkbox"/>	
				<b>Exercice N</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	22 686
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	28 602
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>			HD	51 289
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	70 428
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	(0)
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>			HH	70 428
<b>4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)</b>					
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				HI	(19 139)
Impôts sur les bénéfices *				HK	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	8 570 916
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	8 776 187
<b>5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)</b>					
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HN	(205 270)
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HO	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)		HY	
	(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *		IG	
		– Crédit-bail immobilier		HP	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)			HQ	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			IH	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			IJ	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			IK	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		HX	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RC	
	(9) Dont transferts de charges			RD	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A1	(1 124)
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A2	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A3	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives			A4	93 549
			A6		
Dont cotisations facultatives Madelin			A7		
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A9		
			A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs

SAGE Expert-comptables Janvier 2020 - Etat préparatoire.



\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2053.



**REGLES ET METHODES COMPTABLES**

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

**COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

**Informations et commentaires sur :**

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Fonds commercial
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social

**ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**

- Engagements financiers
- Dettes garanties par sûretés réelles
- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations



**1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

**1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	15 ans
Constructions	50 ans
Agencement des constructions	15 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	10 ans
Matériel de transport	05 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 ans
Mobilier	10 ans



**1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

**1.3 - STOCKS**

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

**1.4 - CREANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**1.5 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

**1.6 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS - COVID-19**

Avant la crise du Coronavirus l'activité prévisionnelle était prévue à 12 Millions.

INSTEP Formation a été contraint de fermer lors de la demande de confinement par les autorités.

Pendant cette période, nous avons pris plusieurs mesures.

Nous sommes passés sur la base d'un horaire de 23 heures semaine. Les personnels administratifs ont dans la mesure du possible été mis en télétravail.

Nous avons mis en place des formations à distances.

L'hypothèse que nous avons chiffrée est un niveau d'activité de 80 pour cent par rapport au budget initial, le reste étant reporté sur 2021.

Nous avons fait une demande de Prêt Garanti par l'Etat et avons obtenu un prêt de 800 k .



**2 - CHANGEMENTS DE METHODE**

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce



## INSTEP FORMATION

## ANNEXE

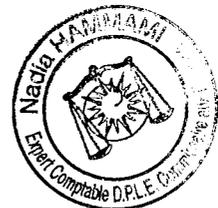
Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro

## 3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	478 192		2 664
Terrains	239 155		
Constructions sur sol propre	2 806 576		
Constructions sur sol d'autrui	43 453		
Install. générales, agencements, constructions	1 052 080		15 307
Install. techniques, matériel, outillages industriels	161 638		21 587
Autres install., agencements, aménagements	727 022		6 818
Matériel de transport	15 450		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	675 236		50 898
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL</b>	<b>5 720 610</b>		<b>94 610</b>
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	29 406		500
Autres titres immobilisés	8 423		
Prêts et autres immobilisations financières	312 611		13 280
<b>TOTAL</b>	<b>350 440</b>		<b>13 780</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 549 242</b>		<b>111 055</b>

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles		43 669	437 187	437 187
Terrains			239 155	239 155
Constructions sur sol propre			2 806 576	2 806 576
Constructions sur sol d'autrui			43 453	44 028
Install. générales, agencements, constructions			1 067 388	1 066 813
Install. techniques, matériel, outillages industriels		28 372	154 853	154 853
Autres install., agencements, aménagements		28 175	705 665	705 665
Matériel de transport			15 450	15 450
Matériel de bureau, informatique, mobilier		195 910	530 223	530 223
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL</b>		<b>252 457</b>	<b>5 562 763</b>	<b>5 562 763</b>
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			29 906	29 906
Autres titres immobilisés			8 423	8 423
Prêts et autres immobilisations financières		37 524	188 367	188 367
<b>TOTAL</b>		<b>37 524</b>	<b>226 696</b>	<b>226 696</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>333 651</b>	<b>6 226 646</b>	<b>6 226 645</b>



## INSTEP FORMATION

## ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro

## 4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	55 410	1 747	43 669	13 488
Terrains				
Constructions sur sol propre	880 184	100 350		980 534
Constructions sur sol d'autrui	43 453			43 453
Install. générales, agencements, constructions	695 233	48 679		743 912
Install. techniques, matériel et outill. industriels	126 527	24 192	28 372	122 347
Installations, agencements divers	672 946	8 985	28 175	653 755
Matériel de transport	15 450			15 450
Matériel de bureau, informatique, mobilier	543 339	39 565	195 910	386 994
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	2 977 132	221 771	252 457	2 946 445
TOTAL GENERAL	3 032 542	223 518	296 127	2 959 933

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	1 747				
Terrains					
Constructions sur sol propre	100 350				
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions	48 679				
Install. tech., matériel, outill. industriels	24 192				
Installations, agencements divers	8 985				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	39 565				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	221 771				
TOTAL GENERAL	223 518				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				



## INSTEP FORMATION

## ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro

## 5 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
<b>TOTAL Provisions règlementées</b>				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
<b>TOTAL Provisions</b>				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	12 425		100 000	12 425
Sur autres immobilisations financières	100 000			
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	80 784	15 066	40 049	55 801
Autres dépréciations	0			
<b>TOTAL Dépréciations</b>	<b>193 209</b>	<b>15 066</b>	<b>140 049</b>	<b>68 226</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>193 209</b>	<b>15 066</b>	<b>140 049</b>	<b>68 226</b>
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		15 066	40 049	
- financières			100 000	
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues par l'article 39-1-5e CGI.



## INSTEP FORMATION

## ANNEXE

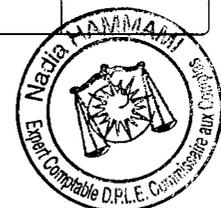
Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro

## 6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	100 062		100 062
Autres immobilisations financières	88 305		88 305
Clients douteux ou litigieux	80 784	80 784	
Autres créances clients	3 922 265	3 922 265	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	14 204	14 204	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	23 917	23 917	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	28 680	28 680	
Groupe et associés	322 272	322 272	
Débiteurs divers	7 923	7 923	
Charges constatées d'avance	267 111	267 111	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 855 524</b>	<b>4 667 157</b>	<b>188 367</b>
Montant des prêts accordés dans l'exercice	31 990		
Remboursements des prêts dans l'exercice	9 226		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	4 300	4 300		
- plus d'un an	1 246 211	225 054	335 925	685 232
Emprunts et dettes financières	196 139	24 946	171 193	
Fournisseurs et comptes rattachés	782 106	782 106		
Personnel et comptes rattachés	241 086	241 086		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	426 031	426 031		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	153	153		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	374 856	374 856		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 431	25 431		
Groupe et associés	218 338	98 618	119 720	
Autres dettes	977 404	977 404		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	841 519	841 519		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 333 574</b>	<b>4 021 504</b>	<b>626 838</b>	<b>685 232</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	77 178			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	411 005			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				



INSTEP FORMATION

## ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

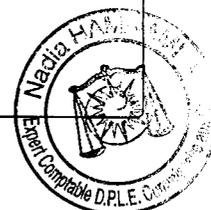
Aux comptes annuels présentée en Euro

## 7 - AUTRES TABLEAUX

## 7.1 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

Entreprises liées ou avec lesquelles la société à un lien de participation

	Mt entreprises liées	Mt entreprises avec lesquelles la soc. à un lien de partic.	Mt dettes & créanc. rep. par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immob. incorporelles			
Avances et acomptes sur immob. corporelles			
Participations		29 906	
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés		74 550	
Autres créances		322 272	
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		203 278	
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			



## INSTEP FORMATION

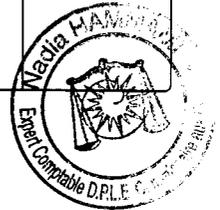
## ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro

## 7.2 - FONDS COMMERCIAL

Désignation	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
FOND INSTEP				1 524
FOND ABELIA				15 245
Ecart d'intégration ABELIA				405 082





## INSTEP FORMATION

## ANNEXE

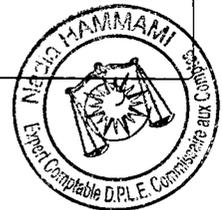
Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro

## 9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

## 9.1 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés :	
Compte courant bloqué	
Intérêts d'emprunts	94 709
TOTAL	94 709
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	
Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
Garantie France active	8 085
Fond régional de garantie	11 257
BPI	5 567
TOTAL	24 909
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	





**INSTEP FORMATION**

**ANNEXE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro

**AUTRES TABLEAUX (SUITE)**



## INSTEP FORMATION

## ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro

## RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	<b>31/12/2019</b> 12 mois	<b>31/12/2018</b> 12 mois	<b>31/12/2017</b> 12 mois	<b>31/12/2016</b> 12 mois	<b>31/12/2015</b> 12 mois
<b>I - Situation financière en fin d'exercice</b>					
a ) Capital social	617 264	624 288	632 944	591 984	581 456
b ) Nombre d'actions émises					
c ) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<b>II - Résultat global des opérations effectives</b>					
a ) Chiffre d'affaires hors taxes	8 282 247	6 767 862	10 189 497	8 934 738	7 102 408
b ) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-105 735	148 338	423 916	752 229	213 400
c ) Impôt sur les bénéfices				15 628	
d ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-105 735	148 338	423 916	736 601	213 400
e ) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-205 270	-232 875	579 865	633 320	189 782
f ) Montants des bénéfices distribués					
g ) Participation des salariés					
<b>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
a ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b ) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c ) Dividende versé à chaque action					
<b>IV - Personnel :</b>					
a ) Nombre de salariés	145	113	157	140	115
b ) Montant de la masse salariale	3 492 611	2 725 039	3 597 710	3 300 991	2 754 279
c ) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	1 031 437	875 837	1 129 245	1 016 583	844 042

Observations complémentaires

## INSTEP FORMATION

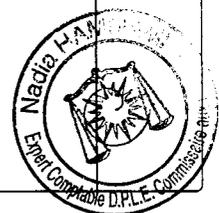
## ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro

## 10 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
<b>A - Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; particip.</b>										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SARL COEF 3	10 000		99,80	9 980	9 980			199 259	18 756	
<i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
IMMOCOOP	92 000		13,04	12 000	12 000			83 319	-8 188	
<b>B - Renseignements globaux concernant les autres filiales &amp; particip.</b>										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

SCOP INSTEP  
(Société Anonyme Coopérative  
à capital variable) Instep Formation  
Siège Social : 70 rue de Bouvines  
BP 80041 – 59007 LILLE cedex  
R.C.S. Lille B 404874273

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 SEPTEMBRE 2020

L'an 2020

Le 25 septembre à 14 heures, les sociétaires de la Société sus-dénommée se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur convocation du Conseil d'Administration. Les votes et l'animation de cette Assemblée se sont déroulés de façon totalement digitale.

Les membres de l'Assemblée se sont connectés de manière sécurisée sur la plateforme *Légavote* et ont donc acté de leur présence, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Pierre THOMAS préside l'Assemblée en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Laurent FOUCHE, Jocelyne COTTINET, Saâd KHRIFI, Séverine POIDEVIN acceptant cette fonction, sont membres du bureau et ont pour rôle de veiller au bon déroulement des votes ; Séverine POIDEVIN assume les fonctions de Secrétaire de séance.

Nadia HAMMAMI, assiste également à l'Assemblée en sa qualité de Commissaire aux Comptes.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que les sociétaires connectés ou représentés possèdent **80** voix au titre du capital A et **2** voix au titre du capital C ; soit au total **82** voix formant le capital social et ayant le droit de vote dans la société.

S'agissant des votes en rapport avec des sociétaires salariés dans le cadre, notamment, de l'élection au Conseil d'Administration, les représentants de SOCODEN et URSCOP déclarent ne pas prendre part à ceux-ci ; une première majorité des voix (au titre du capital A) s'élève à **41** et une seconde majorité des voix (au titre du capital A et C réunis) est fixée à **42**.

En conséquence, l'Assemblée réunissant plus du quart des droits de vote est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président tient à la disposition des sociétaires :

- Une copie de la lettre de convocation adressée à chaque sociétaire
- La copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes avec l'avis de réception
- La feuille de présence et les procurations données par les sociétaires représentés
- Un exemplaire des statuts de la Société

Il dépose également sur la plateforme, les documents suivants, qui vont être soumis à l'Assemblée :

- L'inventaire de l'actif et du passif de la Société arrêté au 31/12/2019
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes)
- Le rapport de gestion du Conseil d'administration
- Le rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes de l'exercice 2019
- Le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code du Commerce
- Le texte des projets de résolutions

Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux prescriptions des articles 123 et suivants du Décret du 23 mars 1967 sur les Sociétés Commerciales et déclare que les documents suivants *Ordre du Jour, textes des résolutions, comptes, liste des membres du CA* ont été adressés aux sociétaires avec la convocation de l'Assemblée.

Il déclare que les comptes annuels ont été soumis aux représentants du personnel au cours de la réunion du Comité d'Entreprise du 28 septembre 2020.

A la suite de cette communication le Comité d'Entreprise n'a présenté aucune observation.

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de la procédure des votes
2. Admission des nouveaux sociétaires
3. Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration, des comptes au 31/12/2019 et du Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019
4. Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'Article L.225-38 du Code de Commerce
5. Transformation des comptes courants en parts sociales et validation du capital social
6. Affectation du résultat de l'exercice
7. Délibération concernant la valeur de remboursement de la part
8. Election des membres du Conseil d'Administration
9. Pouvoirs

Puis, le Président et le Directeur Général présentent le rapport de gestion 2019 ainsi que les orientations 2021. Le débat est ouvert. Lecture est ensuite donnée des rapports du Commissaire aux Comptes au terme de celui-ci les résolutions suivantes sont soumises à l'approbation des associés :

### **PREMIERE RESOLUTION**

#### ADOPTION DE LA PROCEDURE DES VOTES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture de la proposition du Conseil d'Administration concernant le déroulement de la procédure des votes lors de cette assemblée générale ordinaire annuelle, accepte cette proposition

**Cette résolution est votée à bulletin secret – 67 voix exprimées – 67 pour**

### **DEUXIEME RESOLUTION**

#### ADMISSION DE NOUVEAUX ASSOCIES

L'assemblée générale, après avoir :

- entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration,
- noté que Gilda SARICA, Martine MAGINET, Paulo DE SOUSA MONTEIRO, ont demandé leur admission en tant qu'associé, confirme l'admission des intéressés en qualité de sociétaire de la SA SCOP INSTEP à compter de la date de leur demande.

**Cette résolution est votée à bulletin secret, ont été admis par l'Assemblée Générale en tant que sociétaire :**

- Gilda SARICA admis avec 63 voix
- Martine MAGINET admis avec 66 voix
- Paulo DE SOUSA MONTEIRO admis avec 64 voix

### **TROISIEME RESOLUTION**

#### APPROBATION DES COMPTES ET DU RAPPORT DE GESTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2019,

\* approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par une perte de 205 270 Euros.

\* approuve les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

\* L'assemblée générale donne en conséquence, aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

**Cette résolution est votée à bulletin secret – 77 voix exprimées – 75 pour, 2 contres**

**QUATRIEME RESOLUTION****CONVENTIONS ENTRANT DANS LE CHAMP D'APPLICATION DE L'ARTICLE 225-38 DE LA LOI SUR LES SOCIETES COMMERCIALES**

(Conventions conclues hors des conditions normales et courantes entre les dirigeants et la société)

L'assemblée générale constate :

\* Qu'aux termes du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, celui-ci n'a été avisé d'aucune convention autorisée par le Conseil au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article 225-38 de la Loi sur les Sociétés Commerciales.

L'assemblée constate par ailleurs un abandon de créances concernant la SARL coef3 :

- un abandon des titres participatifs pour 100 000 €
- un abandon des frais de gestion de 2018 pour 35 333 €
- un abandon de compte-courant pour 39 000 €.
- les deux premiers abandons été déjà provisionnés dans les comptes 2018 et n'ont donc pas d'impact en 2019.
- ces abandons de créances ont été validés par le conseil d'administration au fur et à mesure de leur nécessité.

**Cette résolution est votée à bulletin secret – 77 voix exprimées – 65 pour, 2 contres, 10 abstentions****CINQUIEME RESOLUTION****TRANSFORMATION DES COMPTES-COURANTS EN PARTS SOCIALES**

En application de l'article 11 des statuts, l'assemblée générale statuant sur la transformation des « comptes-courants » sociétaires salariés, issus des souscriptions sur salaires, en parts sociales, décide de transformer ces comptes-courants en parts sociales à la fin de l'exercice 2019.

L'assemblée générale constate que le capital au 31/12/2019 est de 617 264 €.

**Cette résolution est votée à bulletin secret – 77 voix exprimées – 75 pour, 2 contres,****SIXIEME RESOLUTION****AFFECTATION DU RESULTAT**

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice soit 205 270 Euros en report à nouveau.

**Cette résolution est votée à bulletin secret – 77 voix exprimées – 75 pour, 2 contres****SEPTIEME RESOLUTION****DELIBERATION CONCERNANT LA VALEUR DE REMBOURSEMENT DE LA PART**

Conformément à l'article 42 des statuts : « Pour le calcul de la valeur de remboursement de la part dans le cas prévu à l'article 19, il est prévu que les pertes s'imputent pour partie sur les réserves statutaires et, pour partie, sur le capital. Les réserves statutaires comprennent le fonds de développement et le poste réserve de revalorisation des parts sociales, si ce poste venait à être constitué », la valeur de la part passe de 14.63 € à 13.42 € (Cf. détail ci-après)

**Valeur de la part au 01/01/2019 13.42 €**

Capital au 1er jour de l'exercice	624 288 €	A
Capital en fin d'exercice	617 264 €	
Réserves statutaires	2 135 703 €	
617 264 € + 2 135 703 € =	2 752 967 €	B
A/B	0.22677 %	
Résultat (205 270) € x 0,22677 %	(46549.08) € (imputé sur le capital)	
Nombre de parts 617 264 /16	38579 parts	
Soit par part (46549.08) / 38579	1.2066	
Valeur part en fin d'exercice	13.42 €	
14.63 € - 1.2066 € =		

L'assemblée générale constate que la valeur de remboursement de la part pour l'exercice 2019 est de 13.42 €.

**Cette résolution est votée à bulletin secret – 77 voix exprimées – 71 pour, 3 contres, 3 abstentions**

**HUITIEME RESOLUTION****ELECTION DES ADMINISTRATEURS**

Les candidats au poste d'administrateur se présentent et donnent les raisons de leur candidature.

L'assemblée générale constate que 2 mandats d'administrateurs, à échéance en 2026, sont à pouvoir cette année dont

5 personnes ont posé leur candidature aux postes d'administrateur :

- Madame CLABAUX Sabrina
- Monsieur DESRUMAUX Dominique
- Monsieur HENNEBERT Jean-Clément
- Monsieur HOUITTE Christophe
- Monsieur REYNAERT Pierre

Au terme d'un vote à bulletin secret, et à l'issue du premier tour, le résultat est le suivant :

*74votes exprimés,*

- |                                   |           |
|-----------------------------------|-----------|
| - Madame CLABAUX Sabrina          | : 24 voix |
| - Monsieur DESRUMAUX Dominique    | : 15 voix |
| - Monsieur HENNEBERT Jean-Clément | : 57 voix |
| - Monsieur HOUITTE Christophe     | : 15 voix |
| - Monsieur REYNAERT Pierre        | : 24 voix |

**La majorité étant fixée à 41 :**

**- Monsieur HENNEBERT Jean-Clément est élu à l'issue du 1<sup>er</sup> tour**

Un second tour est organisé entre Mme CLABAUX Sabrina, Monsieur DESRUMAUX Dominique, Monsieur HOUITTE Christophe, Monsieur REYNAERT Pierre

Au terme d'un vote à bulletin secret, et à l'issue du second tour, le résultat est le suivant :

*72 votes exprimés*

- |                                |           |
|--------------------------------|-----------|
| - Madame CLABAUX Sabrina       | : 24 voix |
| - Monsieur DESRUMAUX Dominique | : 09 voix |
| - Monsieur HOUITTE Christophe  | : 16 voix |
| - Monsieur REYNAERT Pierre     | : 23 voix |

**Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité, le poste à échéance en 2026 reste vacant.**

L'administrateur nouvellement élu a fait savoir qu'il acceptait son mandat et qu'il n'exerçait aucune fonction et n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

**NEUVIEME RESOLUTION****POUVOIRS**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie des présentes pour effectuer toutes formalités qu'il appartiendra.

**Cette résolution est votée à bulletin secret – 72voix exprimées – 68 pour, 4 abstentions**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 16H15 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président.

Pierre THOMAS  
Président du Conseil d'Administration,

